

ON S'ABONNE. Cahors, bureau du Journal, chez A. LAYTOU, imprimeur. ou en lui adressant franco un mandat sur la poste. PRIX DE L'ABONNEMENT: LOT, AVEYRON, CANTAL, CORREZE, DORDOGNE, LOT ET GARONNE, TARN-ET-GARONNE: Un an, 20 fr.; Six mois, 14 fr. L'abonnement part du 1er ou du 16 et se paie d'avance.

JOURNAL DU LOT

POLITIQUE, LITTÉRAIRE, AGRICOLE ET COMMERCIAL

PARAISANT LES MARDIS ET SAMEDIS

M. HAVAS, rue J.-J. Rousseau, 3, et MM. LAFFITE-BULLIER et Co, place de la Bourse, 8 sont seuls chargés, à Paris, de recevoir les annonces pour le Journal du Lot.

PRIX DES INSERTIONS

ANNONCES

25 centimes la ligne

RÉCLAMES

50 centimes la ligne

Les Annonces et Avis sont reçus au bureau du Journal rue de la Mairie, 6, et se paient d'avance.

Les Lettres ou paquets non affranchis sont rigoureusement refusés.

L'ABONNEMENT

se paie d'avance.

Cahors, imp. de A. LAYTOU rue de la Mairie, 6.

L'acceptation du 1er numéro qui suit un abonnement fini est considérée comme un réabonnement. Avis de renvoyer ce numéro, quand on voudra se désabonner

CALENDRIER DU LOT.

Table with columns: DATE, JOURS, FÊTE, FOIRS, LUNAISONS. Rows include 10 Diman. s Marguerite, 11 Lund. s Barnabé, 12 Mardi s Jean de fac, 13 Mercre s Antoine de P.

Départ des Correspondances

Table with columns: DÉSIGNATION DES ROUTES, Heures de départ. Routes include Gramat, Rodez, Labastide, Lacapelle, Valence-d'Agén, le Midi, Bordeaux, Agen, Charente, Vendée, Lyon, Marseille, Libos n° 1, Paris, Limoges, Périgueux, Villefranche-sur-Lot, départements du centre, Montauban, Caussade, Toulouse, Gourdon, Martel, Sarlat, Souillac, Catus, St-Céré, Carais, Tulle, Assier, Cabrerets, Lauzès-la-Lot, Périgueux, Livron, St-Géry, Castelnau-de-Montrastier, Limogne, Lalbenque, Villefranche-du-Rouergue, Figeac, Aurillac, Libos n° 2, Agen, Auch, Luzech, Castelf. Pannet, Puy-l'Év. Périgueux.

SERVICE DES POSTES.

Table with columns: DÉSIGNATION DES ROUTES, Arrivée des Correspondances, Heures d'arrivée. Routes include Assier, Lauzès, St-Géry, Figeac, Livron, Rodez, Cabrerets, Castelnau, Gourdon, Catus, Sarlat, Gramat, St-Céré, Souillac, Martel, Tulle, Aurillac, Figeac, Vayrac, Libos n° 2, Paris, le Nord, Agen, Puy-l'Évêque, Castelfranco, Carais, Libos n° 1, Castelfranco, Duravel, Agen, Luzech, Puy-l'Évêque, Villefranche-sur-Lot, Limogne, Lalbenque, Villefranche-du-Rouergue, Montauban, Caussade, Toulouse, Valence d'Agén, Montcuq, Lauzerte, le Midi, Bordeaux, Agen.

Le Journal du Lot est seul désigné pour insérer, en 1866, les Annonces Administratives de l'arrondissement de Cahors et les Extraits des Annonces Judiciaires et Administratives des arrond. de Figeac et de Gourdon.

Cahors, le 6 Juin 1866.

BULLETIN

On prête à un homme d'état du précédent règne, ce mot au sujet de la crise actuelle: « La conférence est assurée, mais la guerre est inévitable. » Nous craignons bien, en effet, que les trêves actuelles n'aboutissent à un conflit armé. Chaque courrier de Vienne, de Berlin, de Florence, nous confirme dans cette opinion. Pourquoi la tairions-nous? Notre rôle est celui de la vigie qui avertit l'équipage, et non, celui de l'enfant qui offre la pâte opiacée au fumeur.

Gardons toutefois à l'imprévu sa part dans les événements. Elle peut être grande, décisive, c'est de l'histoire contemporaine qu'on peut dire que le lendemain contredit la veille, que les esprits sont changeants et les boussoles désorientées.

Par exemple, deux rumeurs circulent, faites l'une et l'autre, si elles se vérifient, pour modifier essentiellement la situation. D'une part, on dit que l'entente est rompue ou sur le point de se rompre entre la Prusse et l'Italie. On prétend, d'un autre côté, que la Russie et l'Autriche se sont rapprochées. S'il en était ainsi, nul besoin d'enlever les housses des fauteuils de l'Élysée; le pronostic de M. Thiers devrait être transformé; le congrès serait inutile, et la paix assurée.

Mais où sont les indices de cette double évolution? Il en vient de Berlin, de Saint-Petersbourg, de Florence, de Londres. Quant à la Prusse, on aurait obtenu de Sa Majesté Guillaume 1er qu'il ne signât point le traité offensif et défensif avec l'Italie. Pour ce qui est de l'Autriche, on lui aurait ouvert, du côté du Danube, des perspectives telles, qu'elle se montrerait désormais de plus facile composition à l'égard de la Vénétie.

Les démarches dont nous parlons viendraient surtout de Londres et de Saint-Petersbourg.

L'Angleterre, changeant tout-à-coup de sentiments et de conduite envers l'Italie qu'elle taxe, on se demande pourquoi, d'ingratitude, conseillerait à la Prusse de s'en tenir au conflit allemand, de le régler paisiblement, et de laisser l'Autriche et la Péninsule se débattre comme elles l'entendraient.

Le retour bienveillant de la Russie vers l'Autriche, s'expliquerait surtout par l'appréhension des empiétements de la Prusse dans la Baltique. Voilà une crainte fort tardive et qui ressemble bien plus à une réflexion qu'à une improvisation.

Reste l'Italie. Le résultat des évolutions dont on parle serait son isolement; ce ne serait point son désarmement. Au point où en sont les choses, et la faute n'en est pas seulement à l'Italie, il est impossible qu'on revienne au point de départ, laissant la Vénétie dans la serre de l'Autriche, et la Péninsule elle-même sous la double menace de la banqueroute et de la révolution. Si le coup a été préparé par les renards anglais et par les vautours russes, nous devons convenir qu'il est bien joué. Seulement, on n'a pas songé que le désespoir et la colère sont des forces; puisque la France, en désirant la paix, ne craint pas la guerre.

Quoi qu'il en soit de ces informations, de ces prévisions, laissons se réunir la conférence. Elle aura deux bons effets: premièrement d'ajourner les coups de fusils; secondement de mettre sur le tapis, forcément, les problèmes qui troublent l'Europe depuis un demi-siècle. A cela, les autres risquent de perdre; nous ne pouvons qu'y gagner.

Pour le bulletin politique: A. LAYTOU.

Voici la note publiée hier soir par le Moniteur, en tête de sa partie non officielle: « Les réponses de l'Autriche au sujet de la conférence, contiennent certaines réserves qui devront être examinées avant la réunion des plénipotentiaires. Les négociations auxquelles ces réserves donneront lieu, retarderont nécessairement de quelques jours la réunion projetée. »

Le retard apporté à la réunion de la conférence, ne peut manquer de provoquer, en Europe, une impression de regret et, faut-il le dire, un jugement de l'opinion publique peu favorable à l'Autriche. L'attitude défiante de la cour de Vienne est, en effet, la seule cause de l'ajournement d'une délibération dont l'accélération était, au contraire, désirée par tous, et commandée par les intérêts les plus chers du monde.

Faute de déférence ou même d'un peu d'égards pour la justice du monde, représentée par ses organes les plus respectés, voici la paix encore une fois compromise, et les intentions généreuses de la France, de l'Angleterre et de la Russie, mises presque à néant. Quelle responsabilité

— Je pense, vieux garçon, répliqua Garey, dont l'œil gris et profond observait les mouvements de la guerilla, je pense qu'ils vont galoper autour de nous et essayer une fusillade à l'indienne.

— Tu as raison, répartit Rube. Telle est leur intention. Que je sois scalpé s'il n'en est pas ainsi! Regardez là-bas!

Les cavaliers n'étaient plus en ligne; irrégulièrement groupés dans la prairie, les uns étaient immobiles, les autres trottaient.

Comme Rube prononçait ces dernières paroles, l'un d'eux se détacha au galop du groupe principal. On aurait pu croire qu'il allait abandonner le terrain; mais point... Après une demi-douzaine de bonds, il fit décrire une courbe à son cheval, avec le dessin évident de galoper autour de nous. Lorsqu'il fut à quelques vingtaine de yards de la troupe, un second cavalier suivit et répéta la même manœuvre; puis un autre; cinq hommes s'élançèrent ainsi et tournèrent autour de nous. Les autres restèrent en place.

Nous remarquâmes que les cinq s'étaient débarrassés de leurs lances et ne portaient que leurs carabines. Nous n'en fûmes pas surpris; nous avions deviné l'intention de nos ennemis. Ils se préparaient à employer une vieille tactique de prairie, un stratagème des cavaliers indiens, avec lequel nous étions tous trois familiarisés.

Nous aurions pu redouter davantage cette manœuvre si elle avait été pratiquée par des Indiens, dans une attaque de ce genre, l'arc et ses nombreux projectiles étant beaucoup plus dangereux que le fusil. Mais cette circonstance que nos assillants con-

n'assume point la puissance qui méconnaît ou paralyse, par un orgueil déplacé, les sages combinaisons; à l'aide desquelles on comptait rétablir la sécurité générale et l'ordre européen? Pour extrait A. Laytou.

Dépêches télégraphiques.

(Agence Havas)

Bruelles, 3 juin.

L'Indépendance Belge a reçu de Berlin le télégramme suivant:

La réponse de l'Autriche n'exclut pas expressément la discussion sur la question de Vénétie, mais elle contient tant d'explications et de réserves qu'elle a été considérée comme un refus à Paris, St-Petersbourg et Berlin. M. de Bismark a télégraphié aux puissances que si l'Autriche était admise à la Conférence, la Prusse ferait aussi des réserves. L'Autriche serait donc mise en demeure de se prononcer.

Florence, 4 juin.

Un télégramme de Francfort annonce que la Diète, adoptant le programme autrichien, a déclaré dans sa réponse aux notes d'invitation à la Conférence, que les questions des duchés et de la réforme fédérale ne regardaient pas les puissances neutres et que la question italienne intéressait la Confédération germanique.

Florence, 4 juin.

Les journaux pensent qu'un Congrès restreint peut se réunir utilement, lors même que les déclarations de l'Autriche rendraient impossible la présence dans cette assemblée des plénipotentiaires autrichiens. Les plénipotentiaires des autres puissances pourraient se concerter pour donner acte à l'Autriche des difficultés qu'elle a soulevées et aviser en conséquence.

Brescia, 4 juin.

Des lettres de Venise annoncent que quelques-unes des routes principales du Tyrol ont été minées. Des arrestations préventives ont eu lieu à Vérone et dans d'autres villes de Vénétie.

Madrid, 2 juin, soir.

La Gazette de Madrid publie un décret royal ordonnant d'élever le chiffre de l'armée permanente à 85 mille hommes.

Dix-sept amendements ont été présentés au projet de loi tendant à donner au gouvernement des pleins pouvoirs financiers.

Dernières Nouvelles.

Nous lisons dans le Bulletin de Paris, 5 juin: A l'heure où nous écrivons ces lignes, le dé est jeté. On ne peut plus guère espérer d'autre solution aux questions qui tiennent l'Europe en émoi depuis si longtemps que celle ressortant du canon et des gros bataillons.

Une dépêche du Times, qui semble avoir tous les caractères de la vérité, nous annonce que tout espoir de résoudre les difficultés pendantes en Europe, au moyen d'une Conférence, doit être abandonné. Le gouvernement français aurait fait

naïssaient ce stratagème, prouvait que nous avions affaire à des gens qui avaient vu des combats indiens, sans doute à des gardiens de la frontière. Aussi notre défense exigeait-elle tout le courage et toute l'habileté que nous pourrions montrer.

Nous vîmes sans surprise qu'une partie seulement de la bande essayait de nous entourer. Nous savions pourquoi. Les cinq détachés devaient circuler autour de nous, s'élançant par intervalles à notre portée, décharger leurs carabines, tuer plusieurs de nos chevaux, nous tenir en émoi et provoquer le feu de nos rifles pour épuiser nos munitions. Ceci fait, les six autres, — qui s'étaient déjà approchés autant que la prudence le leur permettait, — devaient marcher en avant, tirer sur nous, et [puis employer efficacement leurs lazos.

Mes compagnons redoutaient, avec raison, cette dernière arme plus que toutes les autres portées par nos ennemis. En effet, nos rifles une fois déchargés, le lazo pouvait être employé au delà de la portée d'un pistolet plus sûrement que la carabine ou l'escopette.

Nous ne nous préoccupâmes pas plus longtemps de ces doutes, de ces craintes, de ces probabilités; nous n'en causâmes guère... Ils passèrent devant nous comme un éclair... Leur stratagème avait accru les périls de notre situation; toutefois, nous ne la regardions pas comme désespérée.

Nous eûmes bientôt modifiés nos positions respectives. Au lieu de faire front tous trois dans la même direction, nous nous mîmes dos à dos, chacun pour garder un tiers du cercle. Nous nous tîmes ainsi la carabine à la main.

savoir par le télégraphe, au gouvernement anglais que, par suite de la persistance de l'Autriche à imposer des conditions qui rendraient toute discussion inutile, aucune Conférence ne se réunira.

Les Italiens appellent de tous leurs vœux le moment d'achever leur indépendance. L'enthousiasme anime toutes les classes de citoyens. « Nous apprenons, dit la Nazione, que parmi les personnes enrôlées pour servir dans les guides de Garibaldi, se trouvent le marquis Max Strozzi, le comte Alfonso Ferrari Corbelli, le chevalier Roncaglia, le marquis Pio Bartolucci et le chevalier Frédéric Stibbert. Le marquis Guido di Bagno s'est enrôlé comme simple soldat dans le 43e régiment d'infanterie. »

On parle de l'organisation d'une légion de jeunes Sardes qui s'équiperaient à leurs frais et offriraient leurs services à Victor-Emmanuel soit comme volontaires, soit comme soldats réguliers.

La Prusse continue activement ses derniers préparatifs, et la concentration de ses troupes. A l'heure où nous écrivons, Garibaldi a probablement quitté Caprera pour venir prendre le commandement de ses trente ou quarante mille volontaires. S'ils ne sont pas prêts à entrer en campagne, ils le seront bientôt, et comme la guerre est devenue presque indubitable, on est conduit à se demander: où iront-ils?

Le roi Victor-Emmanuel a quitté Florence, le 3 juin, à midi, par un train spécial, pour se rendre à Turin. S. M. sera de retour à Florence dans quelques jours.

La garde royale Prussienne a commencé le 4 juin à quitter Berlin pour se rendre à la frontière de Saxe.

Pour extrait: A. Laytou.

Revue des Journaux.

Les déclarations dont a retenti la Diète de Francfort, dans la séance du 1er juin, défrayent le bulletin des journaux.

Le Constitutionnel fait observer, par l'organe de M. Jancières, que l'Autriche en annonçant qu'elle remet à la décision de la Diète la question des duchés et que les états du Holstein vont être convoqués, intéresse la Confédération entière à une affaire qui, d'après les prétentions de la Prusse, ne concernerait que les deux grandes puissances allemandes.

Les cinq cavaliers ne furent pas lents à exécuter leur manœuvre. Une ou deux fois, ils galopèrent autour de nous dans un cercle très-large; puis, décrivant une courbe spirale, ils s'approchèrent sans cesse. A portée de carabine, chacun fit feu; puis, se repliant sur le corps principal, ils échangèrent à la hâte leurs carabines vides contre des carabines chargées, et revinrent sur nous bride abattue.

A la première volée, la plupart de leurs balles, tirées au hasard, passèrent au-dessus de nos têtes. Nous les entendîmes siffler bien haut dans l'air. Cependant, l'une d'elles, mieux lancée, frappa le jument de Rube au côté et fit heurter et ruer violemment la vieille mustang. Le dommage était léger, mais l'avertissement sérieux, et ce fut avec une appréhension croissante que nous vîmes les cavaliers exécuter leurs courses circulaires.

Vous vous étonnez sans doute de ce que nous ne répondîmes pas à leur feu. Nos carabines portaient aussi loin que les leurs. Pourquoi n'en faisons-nous pas usage pendant que les cavaliers étaient à portée? Pas un de nous ne songea à presser la détente... Ceci exige une explication.

Je dois d'abord déclarer que les cinq Mexicains qui nous harcelaient étaient les meilleurs cavaliers du monde, les hommes d'élite de la bande. On n'aurait pas trouvé leurs maîtres, peut-être pas leurs égaux, en Arabie et dans les hippodromes de Paris ou de Londres. C'était de vrais centaures, vivant littéralement en selle. En approchant du cercle dangereux protégé par nos rifles, ils disparaissaient derrière le corps de leurs chevaux. Une botte ou un éperon dépassant une selle profonde, ou une main accrochée à une

FEUILLETON DU JOURNAL DU LOT

du 6 juin 1866.

LA CHASSE

AUX CHEVAUX SAUVAGES

PAR MAYNE-REID

TRADUIT DE L'ANGLAIS PAR A. COOMANS

Deuxième partie

X.

— Une fusillade à la course. —

Quoique nos ennemis fussent de nouveau en mouvement, nous ne nous attendions plus à une attaque directe. Le temps de la faire était passé. Le sort de leur camarade avait évidemment tempéré leur ardeur; leurs cris prolongés et leurs redondantes avaient plutôt refroidi qu'échauffé leur enthousiasme.

Nous pûmes juger à leurs manœuvres qu'un autre mode d'assaut avait été adopté et qu'ils allaient le mettre à exécution.

— Lâches coquins! murmura Rube, ils n'osent pas nous attaquer... Qui a jamais entendu dire qu'un Mexicain combatte loyalement? Les drôles! ils méditent quelque fourberie!... Puis il continua d'un ton plus sérieux: — Quels est ton avis, Billee?

La reproduction est interdite.

Tous les efforts du gouvernement tendent d'ailleurs à mettre sur le second plan la question des duchés et à la faire primer par celle des armements. Tandis que l'Autriche prétend qu'elle n'a armé que pour se défendre, le cabinet de Berlin soutient qu'elle a fait des préparatifs militaires que rien ne justifie. Ces dires ne sont sans doute pas nouveaux des deux parts, mais la décision de la Diète réclamée par l'Autriche est un fait considérable dont on peut déjà pressentir les conséquences.

On lit dans le **Journal des Débats**, sous la signature de M. A. P. David : « Si la Diète a assez d'influence sur les gouvernements de Dresde et de Vienne pour obtenir qu'ils retirent leurs armements, la Prusse suivra leur exemple. Dans le cas contraire, elle ne prendra conseil que de ses intérêts et de son honneur. C'est, on le voit, des deux côtés toujours le même système d'argumentation. L'Autriche s'appuie sur la Diète, et la Prusse menace à la fois la Diète et l'Autriche. Quant à la déclaration faite par l'Autriche relativement à l'ordre envoyé au gouvernement du Holstein de convoquer les États de ce pays, elle est considérée, à Berlin, comme l'introduction d'une procédure d'exécution politique contre la Prusse, et nous pensons que c'est là l'épisode le plus significatif de la dernière séance de la Diète. »

Le **Siecle** s'exprime ainsi, sous la signature de M. Delord :

« Les journaux étrangers s'occupent toujours de la cession de la Vénétie, il en est parmi eux qui, même après cette solution, ne croient pas encore la paix assurée, car la Prusse et l'Autriche n'en resteraient pas moins en présence, aussi ces journaux voudraient-ils que la Diète fédérale prit résolument en main cette question des duchés dont on riait il y a quelques temps et qui menace de mettre l'Europe en feu. Que la Diète décide, disent-ils, et que celle des deux puissances qui bravera cette décision trouve en face d'elle l'Allemagne tout entière sous les armes. »

« Malheureusement pour ces journaux, la Diète n'est plus qu'une expression historique et l'Allemagne n'est encore en ce moment qu'une expression géographique. »

Voici de quel point de vue le **Monde** considérerait comme possible, d'après son correspondant de Vienne, une transaction ayant pour objet la Vénétie :

« Si l'Autriche cède la Vénétie, il faut pour son honneur, qu'elle le fasse librement et en regardant les intérêts qu'elle a en Italie. Or, la seule cession honorable serait celle qui donnerait la Vénétie, non à l'Italie une, comme l'une de ses provinces, mais à l'Italie confédérée, reconstituée sur la base du traité de Zurich, comme un Etat indépendant sous un prince de la maison de Kabsbourg. Dans ces termes, l'Autriche consentirait peut-être à entendre parler de cession. »

Empruntons maintenant quelques lignes à l'**Union** :

« C'est le premier dimanche de juin, dit cette feuille, sous la signature de M. Mac-Sheehy, qu'a lieu ordinairement la fête du statut. On écrit de Florence à la **Presse** que cette année la fête n'aura pas lieu. Le gouvernement a envoyé aux préfets des instructions pour l'empêcher. On a peur, sans doute, dans les conseils de Victor-Emmanuel, de l'enthousiasme des hommes à la chemise rouge. »

crinière en désordre, étaient tout ce que l'on pouvait voir du cavalier.

Parfois on apercevait un visage voilé subitement par un nuage de fumée; parfois encore sous le cou d'un cheval luisait le canon d'une arme à feu; la flamme qui s'en échappait disait que le cavalier avait visé sous le poitrail de sa monture, lancée au grand galop.

Quoique mes camarades et moi fussions d'habiles tireurs, nous ne pûmes trouver, pendant ces manœuvres, une seule occasion de tirer sur l'un des cinq cavaliers. Il nous eût été plus facile d'abattre un oiseau au vol. Nous aurions pu tuer ou mutiler leurs chevaux, mais cela n'aurait pas compensé le danger que nous courions en déchargeant nos rifles. Nous n'osions pas perdre une balle.

Comprenant bien notre situation, nous savions que nos ennemis désiraient nous voir décharger nos carabines, dût chacune de nos balles coûter la vie à l'un de leurs chevaux. C'était là leur but; mais nous étions trop initiés aux stratagèmes de la guerre indienne pour être dupes d'un tel artifice. Nous nous recommandions mutuellement la prudence, et nous réservions nos coups avec toute la patience que la circonstance pouvait nous laisser.

Provoqués ainsi, irrités de servir de point de mire sans pouvoir rendre feu, mes compagnons, malgré leur sang-froid habituel, trépanaient de colère.

Les cinq cavaliers galopèrent de nouveau autour de nous et déchargèrent leurs armes avec plus de succès que les fois précédentes. Une balle frappa Gary à l'épaule; elle enleva un morceau de sa tunique de chasseur et la couvrit de sang, tandis qu'une autre

On lit dans l'**Opinion Nationale**, sous la signature de M. Bonneau : Les États secondaires ne sont pas d'accord sur l'attitude à prendre dans le conflit, ceux-ci penchent du côté de l'Autriche, ceux-là inclinent du côté de la Prusse et les autres se montrent disposés à chercher leur salut dans la neutralité. M. de Pforden ne pourra donc représenter à Paris qu'une partie de la Diète, et, dès lors, à quoi bon l'envoyer? »

On lit dans le **Temps** :

Des lettres de Florence nous annoncent, sur des informations dignes de foi, que Garibaldi se proposerait d'aller bientôt sur le continent passer une sorte d'inspection des dépôts de volontaires. Les espérances de congrès, aujourd'hui dissipées, n'auraient d'ailleurs rien changé à cette détermination, et on pensait même que le débarquement de Garibaldi aurait lieu à peu près au moment qu'on fixait alors pour l'ouverture de la conférence.

Les mêmes correspondances ajoutent que pour renforcer le ministère en l'absence du général La Marmora, le baron Ricasoli prendrait l'intérim de la présidence avec le portefeuille, de l'intérieur, M. Chiaves, titulaire actuel de ce portefeuille, serait simplement nommé sénateur du royaume.

Pour extrait : A LAYTOU.

LE DISCOURS DE M. DURUY

A la distribution des prix de l'Association Philotechnique.

Les discours de M. Duruy sont toujours une bonne fortune pour tout le monde : pour les amis de l'éloquence, qui y trouvent de belles pages littéraires; pour les penseurs, qui y rencontrent des idées sociales de la plus grande élévation; enfin pour le modeste lecteur des classes populaires et laborieuses qui est certain d'y puiser de sages conseils, de saines leçons, et, ce qui ne vaut pas moins, ces encouragements bienveillants, et ces soutiens moraux qui forment l'âme et relèvent la dignité du plus humble.

Ces discours formeront quelque jour un véritable monument qui, avec celui des résultats acquis, dira éloquemment aux générations reconnaissantes ce que fut le digne Ministre de Napoléon III.

Il y a quelques jours, le 27 mai, M. Duruy apportait une nouvelle pierre à ce brillant et solide édifice. Son discours sur la situation des cours d'adultes prendra rang parmi ceux qui ont été le mieux écrits et le mieux pensés. Il est d'un intérêt général, et, à ce titre seul, il ne nous serait point permis de le laisser passer sous silence.

M. Duruy le déclare d'abord, en s'adressant à ses auditeurs : « C'est encore une leçon qui se mêle à votre fête. » En effet, la leçon d'un père rempli de sollicitude, la leçon d'un cœur épris de la noble passion du bien et du désir constant d'élargir l'intelligence du pays! « C'est un exemple d'ardeur généreuse, leur dit-il, que je vous montre pour soutenir et accroître le vôtre. »

Il leur communique donc les résultats de la campagne scolaire terminée il y a deux mois : « Car c'est un des droits essentiels d'un peuple libre d'être tenu au courant de ses affaires, comme c'est le besoin d'un gouvernement national, de toutes les pensées n'ont d'autre mobile que le bien public, d'appeler l'attention sur ses actes. »

Ici se place la partie statistique du discours, dont les chiffres ont la plus haute signification et nous rassurent sur le compte de ce présent qui restera chargé d'un arrière d'ignorance qui est pour lui une faiblesse et une entrave. » Voici ce qu'en résumé ces chiffres nous apprennent :

Trente mille instituteurs ont ouvert 24,686 cours d'adultes, fréquentés par 695,596 auditeurs. De ces élèves, 249,799 ne savaient absolument ou ne possédaient que d'une manière très-imparfaite les connaissances les plus élémentaires de l'école du premier âge. Or, 62,212 ont appris à lire; 402,432 ont appris, en outre, à écrire, enfin 194,402 savent au-

silla à la joue du vieux Rube et troua sa coiffure de peau de chat.

— Hourra! s'écrie Rube en frappant sa tempe menacée. Assez bien ajusté, cette fois! Que je sois confondu si la balle n'a pas emporté une de mes oreilles... absentes!

Et le vieux trappeur accompagna cette remarque d'un rire bruyant et sauvage.

Tout à coup il aperçut la tunique déchirée et l'épaule ensanglantée de Gary; changeant de ton, il s'écria :

— Es-tu blessé, Billee? Réponds, mon garçon?...

— Ce n'est rien, répliqua promptement Gary, ce n'est rien, un simple accroc, je ne le sens pas.

— Est-ce bien sûr?

— Très-sûr, sois tranquille...

— Par le chat-pard vivant! poursuivit Rube d'un ton sérieux, nous ne pouvons tolérer cela plus longtemps. Qu'y a-t-il à faire, Billee? Avise, mon garçon.

— Nous devons partir d'ici.

— Impossible, dit Rube en secouant la tête. Le jeune homme pourrait leur échapper, lui, grâce à sa monture... Mais, pour toi et moi, il n'y a pas l'ombre d'une chance. Ils atteindraient ma vieille jument dans le temps qu'un castor lève la queue. Ton cheval non plus n'est pas fort agile... Impossible donc!

— Je dis, moi, que la retraite est possible, répliqua Gary. Tu monteras le cheval blanc. Il est assez lesté. Abandonnons ta jument; elle n'a qu'à nous suivre, si elle le peut, la pauvre bête. Ou bien prends mon cheval, et moi je monterai l'étalon blanc. Nous nous sauverons peut-être; les coquins nous poursuivront, et, s'ils se dispersent, nous les tuons

jour d'hui compter. Pour les autres (346,307), ils ont perfectionné les connaissances premières ou acquis des connaissances nouvelles.

Voilà le gain fait en quatre mois par la France! s'écrie M. le Ministre avec une légitime satisfaction.

J'aime à rapprocher cette constatation de cette belle et juste image que je trouve quelques lignes plus bas, et qui, d'un mot nous donne la clef de ce résultat si étonnant à première vue : « L'esprit de l'enfant, dit M. Duruy, est une lande inculte qu'il faut défricher péniblement et longuement; celui de l'adulte est un sol où l'air et le soleil ont accumulé des forces productives. Qu'on ouvre le sillon, et la semence répandue aussitôt lève et fleurit... »

Il y a autre chose que du Ministre dans cette phrase pleine de mélodie; il y a du poète, — et du meilleur.

D'ailleurs, c'est un des secrets des succès oratoires de M. Duruy, de savoir revêtir d'une forme à la fois saisissante et flatteuse les sujets dont la physionomie semble essentiellement abstraite.

Veut-il démontrer que le bien-être aujourd'hui est en rapport avec l'intelligence, son langage conserve ce ton attrayant et élevé, aussi éloigné du pédantisme diffus que d'un sans-çaçon vulgaire. Il dit :

« Celui qui n'a que ses bras pour vivre vit mal. C'est une force mécanique que la plus petite machine remplace avantageusement, et il ne sortira qu'à grand-peine des bas-fonds, ou le manouvrier végété. Comme l'esclave dont Homère disait que la servitude lui a ôté la moitié de son âme, l'ignorant n'est aujourd'hui qu'une moitié d'homme. C'est lui, qui, aux époques d'égarement, brise les machines, bouleverse les chemins de fer, détruit les fils télégraphiques, incendie les usines et tarit les sources du travail; c'est lui encore qui laisse grandir dans son cœur les sentiments haineux et dans son esprit les erreurs fatales; — qui écoute ces conseils insensés, qui tente les révolutions inutiles, et ne sait pas que c'est lui surtout qui les paie, douloureusement par l'arrêt subit de la production. »

M. Duruy est assurément un des orateurs les plus écoutés de ce temps. Est-ce parce qu'il plaie en instruisant, ou parce qu'il instruit en faisant plaisir? Il doit y avoir ces deux raisons; et M. Duruy ne réunit sans doute un si grand nombre d'auditeurs satisfaits, que parce qu'il a le don d'aller, les chercher à la fois dans ces deux grands courants de la société, le plaisir et le savoir. Mais en tout cas, son but de prédilection, — instruire quand même et toujours, — est atteint; car il ne peut manquer de rester quelque chose dans tout esprit qui s'ouvre, par l'une ou l'autre raison, aux leçons d'un pareil maître.

Écoutez encore cette péroraison de son discours :

« Notre France, Messieurs, est bien grande, grâce à cette politique à la fois libérale et ferme, à cette main forte et sûre qui stimule et qui retient, nous avançons sans rencontrer les abîmes. Nous sommes allés à Sébastopol, et nous n'avons point repassé la Bérésina, nous sommes allés à Solferino, et nous n'avons pas trouvé derrière nous les champs funèbres de Leipsick. L'aigle, dont les serres s'étaient usées à force de vaincre, dont l'aile puissante avait été brisée par l'orage, a repris sa force et son vol glorieux; mais il protège et ne menace point. »

« A l'intérieur, chaque jour tombe une entrave et naît une liberté. Hier, c'était le monopole que remplaçait la concurrence, et la défense de vous réunir qui disparaissait devant le droit pour vous de discuter librement vos intérêts. Aujourd'hui, ce sont les départements qui reçoivent d'importantes prérogatives. Demain ce sera la commune; et à tout moment c'est quelque formalité onéreuse ou gênante qui se brise, pour laisser les mouvements plus libres à ce peuple dont l'Empereur veut émanciper l'esprit et le travail, sans permettre que la licence empiète sur la liberté. »

« Unissons-nous, Messieurs, pour secourir le Souverain dans une des nobles tâches qu'il s'est données : la rédemption du peuple par l'éducation. L'étude aussi est un culte et l'école est un temple, car la science mène à Dieu, puisqu'elle conduit, dans l'ordre physique, à la vérité, et dans l'ordre moral, à la justice. »

Certainement ce que nous dit M. Duruy, nous l'avons déjà entendu quelque part... Mais ne trouvez-vous pas que nous écoutons mieux aujourd'hui?

Pour extrait : A. Layton

Nouvelles du jour.

A la petite Bourse du Boulevard, on commente beaucoup l'incident survenu à la diète de Francfort, appelée à prononcer sur l'atti-

les uns après les autres : cela vaudra mieux que d'être fusillés ici comme des buffles. Quel est ton avis, capitaine? ajouta-t-il en s'adressant à moi.

J'eus alors une idée. — Pourquoi ne galopions-nous pas vers la mesa? Demandai-je en regardant la butte. Ils ne peuvent nous envelopper là... Adossés au rocher et derrière nos chevaux, nous pourrions défier ces mauvais drôles. Un élan vigoureux nous y conduira.

— Que je sois scalpé si le jeune homme n'a pas raison! dit Rube. Idée excellente, la seule bonne!

— Oui, répéta Gary, idée excellente! Ne perdons pas une seconde, car ils vont nous entourer encore... Regardez là-bas!

Cette conversation, qui ne prit qu'un instant, eut lieu au moment où les cavaliers venaient de décharger de nouveaux leurs carabines et où ils retournaient au galop pour les remplacer par d'autres.

Avant leur retour, notre détermination était prise; nous avions défait en hâte les liens de nos chevaux et nous étions prêt à monter en selle. Cette besogne fut si vite et si adroitement faite, que l'ennemi ne s'en aperçut pas; ne soupçonnant donc pas notre dessein, il avait laissé libre le chemin de la mesa. Cependant, une minute encore, et les cinq cavaliers nous auraient de nouveaux enveloppés, ce qui nous aurait naturellement embarrassés.

— Allons! Rube, s'écria Gary, Dépêche-toi et partons.

— Du calme, répliqua Rube qui ajustait la bride du cheval de Gary; nous avons le temps, ils n'arrivent pas encore. *Ho woo!* vieille bête, continua-t-il en s'adressant à la jument; *ho woo!* nous devons te quitter sans façon, mais j'espère que tu nous rejoindras. Ils ne te mangeront pas; ne crains rien, ma mie. A présent, Billee, je suis prêt.

tude respectueuse de la Prusse et de l'Autriche. L'hostilité réciproque des deux grands états s'aggrave, plutôt qu'elle ne s'atténue. On en conclut, non sans raison, que les chances de réussite du congrès y doivent moins gagner qu'y perdre.

— On pense que le roi et la reine des Belges arriveront à Paris vers la fin de cette semaine. La cour leur fera les honneurs du château de Fontainebleau, où de grandes fêtes seront données.

— On écrit de Rome :

« Notre régiment de ligne qui était cantonné dans la province de Frosinone est revenu à Rome, ayant été remplacé par le bataillon des carabiniers étrangers et le corps des zouaves. »

— On dit que M. Rouher prendra la parole au Sénat, vendredi, dans la discussion relative au jardin du Luxembourg.

— Au Corps Législatif, on assure que la cession sera prorogée au 5 juillet. Elle aura duré près de six mois.

— Mgr Chigi, nonce apostolique a reçu de Pie IX une lettre très-explicite au sujet du projet de traduction nationale des Livres Saints projet que S. S. blâme formellement.

— Il est complètement faux que le choléra ait reparu à Paris où la santé publique est excellente. A Nantes, la maladie a disparu après avoir fait quelques victimes. On mande de Liverpool qu'il n'y a en aucun cas depuis huit jours.

— Les détenus pour dettes de la maison de Clichy viennent d'adresser à l'Empereur une supplique pour le prier de faire passer au Corps législatif dans le courant de cette session, la loi sur la contrainte par corps.

— Le comte de Montalembert va beaucoup mieux; il entrera prochainement en convalescence.

Pour extrait : A LAYTOU.

LA CONFÉRENCE DE PARIS.

On fixait du 10 au 15 juin l'ouverture de la prochaine « Conférence européenne. » D'après des informations concordantes, chaque gouvernement serait représenté à la Conférence par son ministre des affaires étrangères et par son ministre accrédité près la Cour des Tuileries. Voici la liste officielle des diplomates qui seront réunis à Paris :

- Pour la Russie, MM. le prince Gortchakoff et le baron de Budberg;
- Pour l'Angleterre, M. le comte Clarendon et lord Cowley;
- Pour l'Autriche, MM. le comte de Mensdorff-Pouilly et le prince de Metternich;
- Pour la Prusse, MM. le comte de Bismark et le comte de Goltz;
- Pour l'Italie, MM. le général de La Marmora et Nigra;
- Pour la Confédération germanique, M. de Pfordten, ministre des affaires étrangères de Bavière.

Quant à la France, nous croyons pouvoir assurer que M. Drouyn de Lhuys naturellement désigné pour la présidence de la Conférence, représentera seul le gouvernement impérial.

On parle de M. le marquis de Banneville,

Il était temps, les cavaliers accouraient. Sans plus d'observations, nous nous élançâmes simultanément en selle et, jouant avec ardeur de l'éperon, nous partîmes en ligne directe vers la mesa.

En regardant en arrière, nous vîmes les guerilleros, — la bande entière! — nous poursuivra grands cris. Mais nous avions gagné du terrain; notre départ subit les avait d'abord étonnés et produit dans leur rangs une hésitation momentanée. Nous n'avions plus peur d'être coupés avant d'atteindre la mesa.

J'aurais pu dès lors échapper à l'ennemi, de même que Gary, qui montait le coursier blanc; ce noble animal, avec un simple licou de peau brute, se conduisait admirablement. Mais le lourd cheval de Gary, monté par Rube, nous arrêtait. Heureusement, la poursuite ne devait pas être longue, car la bête eût été bientôt rattrapée. Gary et moi étions à ses côtés.

— Sois sans crainte, Rube! s'écria Gary d'un ton d'encouragement. Nous ne te quitterons pas; nous resterons ensemble, quoiqu'il arrive...

— Oui, ajoutai-je avec émotion, nous vivrons ou nous mourrons ensemble.

— Bravo! jeune homme! cria Rube dans un transport de sauvage gratitude. Oh! les coquins approchant!

Nous nous dirigeons vers le centre de la mesa, qui s'élevait comme un vaste mur du sein de la plaine unie; nous y allions résolument, comme si une porte devait s'ouvrir dans la roc et nous procurer un abri!

Aux cris de surprise de nos ennemis se mêlait le bruit des chevaux au galop. Nous distinguions quelques-unes de leurs expressions : « Où vont-ils? veulent-ils escalader à cheval le roc? *Caramba! bueno! bueno! van en la trampa!* (Bon! ils courent dans le piège!)

Un hurlement de triomphe suivit, quand ils s'aperçurent que nous nous étions placés dans une position où toute retraite semblait impossible.

En nous voyant partir au galop, ils avaient craint que l'agilité de nos chevaux ne favorisât notre fuite

directeur des affaires politiques au ministère des affaires étrangères, pour les fonctions de secrétaire.

Bulletin Agricole

Le Corps législatif a été saisi, dans le courant de cette semaine d'un projet de loi que réclamaient depuis long-temps les intérêts agricoles; ce projet a pour but la répression des fraudes dans la vente des engrais. « Pour réaliser les merveilleuses conquêtes auxquelles elle aspire légitimement, l'agriculture, lisons-nous dans l'exposé des motifs, doit s'attacher à faire un large et judicieux emploi des engrais; elle doit les trouver riches des principes essentiels qui en font le prix, et purs des altérations qu'on leur fait subir. » Nous n'entrerons pas, dans l'examen du projet de loi sur lequel le Corps législatif se fera, nous n'en doutons pas, un devoir de statuer pendant le laps de temps qui nous sépare encore du terme de la session actuelle, nous nous bornerons à constater que les dispositions de la loi proposée sont de nature à remédier à cette plaie de la sophistication qui, non-seulement s'attaque aux produits alimentaires, mais encore à paralyser la production en dénaturant un des éléments les plus actifs de sa fécondité.

Nous ne cessons de le redire à nos agronomes et à nos cultivateurs: l'éleveur du bétail est devenu une des branches les plus lucratives de l'industrie rurale en ce sens que la consommation de la viande de boucherie tend à s'accroître en France, aussi bien que chez nos voisins, et que plus ils auront de bestiaux à l'étable, plus ils auront en outre de fumier à répandre sur leurs terres. Mais lorsqu'à défaut d'engrais naturels, il leur faut recourir aux engrais artificiels, on ne peut trop leur recommander de procéder avec la plus extrême circonspection, eu égard aux embûches que le charlatanisme multiplie sous leurs pas. Il s'agit, ici, de ne pas confondre les découvertes sérieuses de la science avec les prétendues substances fertilisantes que l'industrialisme préconise et vend à des prix plus ou moins exagérés.

Malgré la température, tout à la fois humide et chaude dont nous jouissons, la hausse déjà signalée ne s'est arrêtée ni sur les farines ni sur les blés. En effet, les farines disponibles sont tenues, à la Halle de Paris de 48 à 53 fr.; les 157 kil.; les blés, selon qualité, se cotent de 27 à 30 fr. les 120 k. — Le livrable fait pour juillet et août — farines six marques — 55 fr.; quatre derniers mois 56 fr. — Le seigle est tenu de 17 à 17. 25 les 115 kil.; l'orge de 18 à 18.50 les 100 k. — Les avoines varient de 21.75 à 26.50. Cette dernière céréale devient de plus en plus rare et la hausse, en ce qui la concerne, n'a pas encore dit son dernier mot.

Les avis des marchés étrangers sont, en général, favorables aux détenteurs et si l'Angleterre n'était, en ce moment, sous le coup d'une crise financière, les ordres d'achat abonderaient dans nos ports.

Les vigneron poussent en chœur, les hauts cris: c'est-à-peine, si l'on fera, un quart de récolte, cette année! Ne nous préoccupons pas trop de ces alarmes; ni le blé ni le raisin ne nous manquent encore en 1866. Quoiqu'il en soit il y a de la hausse aujourd'hui sur le marché vinicole.

Le 3/6 de betterave se paie 52 fr. l'hect., le languedoc de 66 à 67 fr. — Mêmes cours

mais en reconnaissant que nous ne songions pas à fuir, ils poussèrent des cris joyeux. Arrivés auprès du rocher, nous les vîmes, se déployer, derrière nous avec le dessein de nous entourer. C'était le mouvement prévu et souhaité par nous.

Nous courûmes tout près du rocher sans nous arrêter; puis, mettant pied à terre, nous tournâmes le dos à la mesa, nous plaçâmes nos chevaux devant nous, fîmes les brides dans nos dents et levâmes nos rilles sur l'ennemi. Nos trois carabines, luisantes, bien pointées, promirent encore une fois une mort certaine au premier audacieux qui les affronterait!

(La suite au prochain numéro.)

L'ILLUSTRATION

JOURNAL UNIVERSEL, rue Richelieu, 60, Paris.

Sommaire du Samedi 2 juin 1866.

Textes: Le prince Charles de Hohenzollern. — Revue politique de la semaine. — Courrier de Paris. — Salon de 1866 (3^e article). — Le hasard s'amuse, nouvelle (suite). — La Fête-Dieu. — Causerie dramatique. — Elucubrations artistiques des fous en Angleterre. — Les îles Ioniennes (suite). — Courrier judiciaire. — Petite gazette. — Publications nouvelles: le Capitaine Fracasse, illustré par M. Gustave Doré.

Gravures: Le prince Charles de Hohenzollern. — Entrée à Bucharest du prince Charles de Hohenzollern. — Bande d'entrées volontaires italiens sortant du Palais-Vieux de Florence. — Salon de 1866: Jutes d'Alger, aquarelle de S. A. I. la princesse Mathilde; Course de Novillos dans la province de Valence (Espagne), tableau de M. Worms. — Le tragédien Ernesto Rossi. — Célébration de la Fête-Dieu à Saigon. — Le MM. l'Empereur et l'Impératrice d'Autriche assistant à la profession de la Fête-Dieu, à Vienne. — Elucubrations artistiques des fous en Angleterre (8 gravures). — Les îles Ioniennes: Corton, forêt d'oliviers, la ville et les fortifications de Corfou du côté de la mer; l'haquet vue du port de Nathy. — Le Capitaine Fracasse, illustré par M. Gustave Doré (2 gravures). — Echecs. — Rébus.

pour les sucres. Les avis sont toujours favorables aux colzas en terre; les huiles sont fermes à 115 fr. les 100 kil. — La graine vaut de 27 à 29 fr. l'hectolitre.

La hausse prédomine à Sceaux et à Poissy, surtout pour les sortes de bonne qualité.

Pour extrait: A. LAYTOU.

Chronique locale.

M. le Préfet du Lot a accordé une gratification au sieur Iragne (Martin), pêcheur, demeurant au port de Lanzaç, commune de Souillac, pour avoir sauvé, le 20 mai dernier, un enfant qui était en danger de se noyer dans la Dordogne.

Le concours pour l'admission de l'Ecole Navale impériale aura lieu les 2 et 3 juillet prochain. Les compositions se feront dans les centres d'examen. Les examens oraux, pour la circonscription dans laquelle le Lot est compris, auront lieu à Toulouse, le 25 août.

La foire de Cahors du 1^{er} juin a été bonne, moins pourtant que celles des années précédentes, 1760 bœufs avaient été amenés, un grand nombre ont été vendus: Les gras pour la boucherie, à raison de 30 fr. le quintal en moyenne, ceux pour la culture se sont maintenus à des prix de 6 à 700 fr. la paire.

Sur les moutons on a remarqué une légère baisse. Les gras étaient très recherchés; ils se sont vendus à des prix très élevés.

43 chevaux, 21 mulets et 34 ânes ont été mis en vente. Il s'en est vendu environ la moitié à des prix très bas.

La Halle aux grains contenait 638 hec. de blé, 256 h. de maïs, quelques sacs de seigle, d'orge, de haricots et de fèves. Une grande partie a été vendue avec une moyenne pour le blé de 17 fr. 73; pour le maïs 10 fr. 61; le seigle 13 fr. 50; l'orge 11 fr.; les haricots 22 fr., les fèves 16 fr. Les prix sont à peu près les mêmes que ceux des marchés précédents, sauf le blé, qui a éprouvé une hausse peu sensible: 25 centimes.

EXPOSITION ARTISTIQUE ET INDUSTRIELLE D'ALBI.

Lithographie. — Médaille d'argent à M. Castanet, lithographe à Cahors.

M. Castanet, dont les travaux sont de plus en plus remarquables, avait déjà obtenu une médaille de bronze à l'exposition de Cahors, 1865.

Vin de 1863. — Mention honorable à M. Sabrié (Pierre), propriétaire à Cahors.

M. Sabrié, a eu en même temps une médaille d'argent au Concours agricole d'Albi, pour ses vins de 1845 et 1863.

Dans notre rendu-compte du concours musical de Cahors, nous avons signalé la Société d'Istrie, de Prayssac, comme ayant obtenu le 1^{er} prix de sa division. Nous devons un mot sur la parfaite direction de cette société qui, dans quelques mois, est arrivée à un résultat qui lui fait honneur. M. Garrelon procède comme le font généralement les bons directeurs d'Orphéons: Il fait apprendre à ses orphéonistes des morceaux de courte haleine et s'attache surtout à l'observation des nuances. Nous avons remarqué une fantaisie sur l'ouverture du *Jeune Henri*, dont l'interprétation n'a rien laissé à désirer. Le zèle de M. le directeur de l'orphéon de Prayssac et ses connaissances musicales, assurent à cette société de brillants succès.

On nous écrit de Souillac:

La foire du 1^{er} juin, à Souillac, a été peu importante. — Sur la petite quantité de bœufs gras et d'attelage qu'il y avait, il s'en est vendu quelques-uns à de bons prix; il en a été de même pour les moutons.

Le marché aux céréales était passablement approvisionné, les prix sont restés les mêmes qu'aux précédentes foires.

On nous écrit de Vayrac:

Les emblavures de notre plaine se montrent, à la sortie de l'hiver, sous les apparences d'une verdure magnifique. Mais l'humidité, entretenue par les pluies assez fréquentes du printemps, a nu à développement des céréales des lieux bas. Tandis que les blés, situés sur les terrains pauvres et arides ne prospèrent que mieux.

Si la persistance des pluies maintient cet état de choses, il est permis de présumer que sur certains terrains, la prochaine moisson laissera à désirer.

A la foire de Vayrac, 1^{er} juin, le froment, quoique rapidement vendu, n'a pas eu d'augmentation dans ses prix (18 fr. 50 à 19 fr.).

Le seigle, sans être bien demandé, s'est vendu de 12 à 13 fr.; le maïs de 11 à 12 fr., le tout à l'hectolitre.

Le recensement quinquennal se fait aujourd'hui simultanément dans les 4000 communes de l'Empire. Le dernier, fait en 1861, offrait des curieux résultats suivants: La population totale était de 37,382,255 individus, dont 8,864,504 du sexe masculin; 18,759,000 du sexe féminin; 10,210,756 garçons; 3,487,541 filles, 7,503,025 hommes mariés; 7 millions 457,115 femmes mariées; 962,724 veufs 1795,065 veuves.

Voici quelle a été la progression de l'augmentation de population dans les quatre premières villes de France de 1820 à 1861, époque du dernier recensement.

	POPULATION en 1820.	POPULATION en 1861.
Paris.....	713,766	1,696,141
Lyon.....	150,041	318,803
Bordeaux.....	92,374	162,750
Marseille.....	101,217	260,916

GENDARMERIE.

Sur la proposition du comité de la gendarmerie, et de concert avec les ministres de la justice et de l'intérieur, le maréchal ministre de la guerre a arrêté:

1^o Que douze nouvelles brigades de gendarmerie dont deux à cheval, commandées par des brigadiers, seront établies dans diverses localités:

2^o que douze brigades à cheval seront converties en 24 brigades à pied;

3^o que la brigade à pied de Cazauban (Gers) sera remplacée par une brigade à cheval;

4^o que quatre brigades à pied seront changées d'emplacement;

5^o que la 2^e brigade à cheval de Gannat (Allier), permutera avec la brigade à pied d'Elbreuil, même département;

6^o que six brigades à cheval, actuellement de cinq hommes et commandées par des brigadiers, seront portées à six hommes et commandées par des maréchaux des logis.

7^o que quatre brigades à cheval, actuellement de six hommes et commandées par des maréchaux des logis seront réduites à cinq hommes et commandées par des brigadiers.

Les souscripteurs au *Journal du Lot*, dont l'abonnement est dû, sont priés d'en envoyer le montant en un mandat sur la poste. Ils nous éviteront, par ce moyen, des frais de recouvrement que nous serions obligés de leur faire supporter.

ÉTAT CIVIL DE LA VILLE DE CAHORS

Naissances.

- 3 juin Ponzergues (Marie), rue Cossé.
- 4 — Gailhard J.-C.-A.-G.), boulevard Sud.
- 5 — Delrieu (Marie), naturelle, rue du Château.

Décès.

- 4 juin Gallien (Jean-Marie), fusilier au 83^e de ligne, 32 ans, hospice.
- 5 — Gaydou (Jean-Pierre), cultivateur, 32 ans, rue Haute.

CAISSE D'ÉPARGNE DE CAHORS.

Séance du 20 mai 1866.

25 versements dont 4 nouveau 2,780 fr.
5 remboursements dont 3 pour solde 1,498 85

Pour la chronique locale: A. LAYTOU.

Obligations du Crédit Foncier.

Le Crédit foncier émet:

1^o Des obligations foncières et communales de 500 fr. 5 %, remboursables en 50 ans par voie de tirage au sort;

2^o Des obligations communales à 2 ans d'échéance et au-dessus.

S'adresser pour obtenir ces obligations sans frais, dans les Recettes des finances, chez MM. les Notaires et chez tous les Correspondants de la Société.

Albi, 3 juin.

Les pertes occasionnées par la grêle tombée lundi, pendant l'orage, sont malheureusement très considérables. Le blé paraît s'être étendu très loin et on signale ses ravages dans les départements voisins. Dans le Tarn, les dommages sont encore incalculables, mais là où la grêle a passé, les récoltes sont hachées, anéanties. Après avoir quelque temps menacé la plaine, l'orage a rétrogradé vers les côtes et toute la région de l'ouest à l'est, par le sud de la vallée du Tarn, a été plus ou moins frappée. Les communes qui paraissent avoir le plus souffert sont celles qui se trouvent sur la ligne de Cadalen à Frejayrolles. L'orage de grêle s'est étendu jusqu'à Villeneuve et Trébas.

Hier, dans la journée, plusieurs orages ont éclaté dans la région d'ouest sans arriver jusqu'à Albi. (J. du Tarn)

Variétés

Paris, 2 juin 1866.

JUIN

Juin pluvieux, vide celliers et greniers.

S'il pleut non loin de Saint-Médard, Le tiers des biens est au hasard.

Eau de Saint-Jean ôte le vin Et ne donne pas le pain.

Il y a quelque chose de sinistre dans la réunion de ces trois dictons populaires, surtout lorsque, comme en ce moment, l'horizon est noir au couchant et ne s'éclaircit que des fulgurantes lueurs de l'orage.

C'est une existence d'appréhension continue que celle du vigneron. A peine échappé au désastre, il se voit menacé par un autre. Après la gelée, la grêle, après la grêle, la coulure.

La gelée a ruiné presque complètement les espérances des vigneron de certains cantons du Midi situés dans les bas-fonds. On avait à peine apprécié les pertes subies que la grêle arrivait sous une chute trépidante et coupait les mannes naissantes.

Au moment où nous écrivons, elle tombe encore avec ce cliquettement strident si douloureux à l'oreille du propriétaire, et ce n'est que dans quelques jours que nos correspondances nous permettront d'apprécier les dégâts.

Mais si l'homme est impuissant contre la gelée et contre la grêle, il a un moyen préventif de conjurer les effets de la coulure qui nous menace. Il peut, si non l'empêcher d'une manière absolue, du moins en diminuer de beaucoup les ravages. Nous voulons parler du pincement.

Aucune pratique n'a trouvé de plus chauds partisans, et de plus ardents contradicteurs en même temps, que l'opération du pincement. Les uns l'acceptent les yeux fermés, d'autres la rejettent sans examen.

Ce n'est pas ici le moment de raisonner le pincement au point de vue de la doctrine. N us traversons une période pluvieuse qui met en danger les mannes de la vigne; il s'agit de savoir si ce danger peut être évité, conjuré ou atténué. Laissons protester la théorie physiologique, mais sauvons les raisins.

D'où vient la coulure des vignes?

Neuf fois sur dix elle est causée par l'action d'un soleil ardent succédant à une pluie d'orage.

C'est le cas actuel, et les inquiétudes manifestées sont fondées.

Mais la coulure frappe-t-elle les sujets forts, vigoureux, dont la végétation s'épanouit malgré les mauvais procédés de Saint-Médard? Non, elle s'attaque de préférence aux sujets dont la végétation pauvre et languissante est sans ressources pour la réaction.

Ce fait de simple observation est un plaidoyer éloquent en faveur du pincement.

Le pincement, en effet, circonscrivant le champ d'action de la sève, la concentrant en quelque sorte, réduisant impérieusement son parcours, l'oblige à une réaction favorable, les rameaux prennent du nerf, les mannes, bien nourries, se développent vigoureusement, et la floraison se fait plus tôt et opérée son évolution plus promptement.

Nous ne prétendons pas dire qu'il suffit de pincer la vigne pour conjurer la coulure d'une manière complète. Mais le pincement en atténue les mauvais effets dans une très-large proportion et à ce titre nous croyons qu'il est prudent de le pratiquer, si toutefois la main-d'œuvre ne fait pas défaut, et voilà, croyons-nous, le plus grand obstacle à la propagation de cette pratique employée pour combattre la coulure. La main-d'œuvre est rare en juin, rare et chère; la fenaison ne laisse guère de femmes disponibles dans les campagnes, et les foins coupés ont aussi peur de saint Médard que les mannes de la vigne.

C'est toujours le grand problème qui domine la situation; trop de bras à la ville, pas assez à la campagne.

(Moniteur vinicole.)

BIBLIOGRAPHIE

Le Nouveau Jardinier Illustré. 1 vol. in-18 Jésus, de 1,800 pages, avec planches dans le texte. Prix: Broché, 7 fr. — Cartonné, 8 fr., Relié, 9 fr. Paris, librairie de E. DONAUD, rue Cassette, 9. — Si par un procédé qui n'a point encore été imaginé, on parvenait à reproduire l'ensemble complet des connaissances humaines, telles qu'elles sont aujourd'hui, dès demain l'ouvrage serait incomplet et aurait besoin d'être soigneusement révisé. C'est ce qu'ont parfaitement compris les auteurs du NOUVEAU JARDINIER ILLUSTRÉ, qui tous, comme on sait, appartiennent à l'élite de l'horticulture française. Leur livre, dont la faveur publique a fait suffisamment l'éloge, était l'expression la plus parfaite et la plus complète de l'état de l'horticulture en 1865. Mais comme toutes les branches du travail et du savoir humains, l'horticulture a eu, dans le cours d'une année, sa part de progrès à accomplir, et elle s'est dignement acquittée de cette tâche. La nouvelle édition du NOUVEAU JARDINIER ILLUSTRÉ pour 1866 réunit, dans chaque division de l'horticulture, toutes les améliorations de quelque valeur, tous les faits de quelque intérêt qui se sont produits depuis la publication de la première édition. Cet important ouvrage qui a su si bien, dès son début, s'emparer de la première place sur les rayons de la bibliothèque du jardinier amateur, comme dans la bibliothèque du jardinier de profession, n'est plus considéré comme seulement utile, il est le guide indispensable de quiconque s'occupe d'horticulture.

Au moment où les jardins vont passer de leur tenue d'hiver à leur tenue de printemps, où chacun songe à préparer de son mieux la floraison du parterre, à remplacer les morts ou les malades dans les jardins fruitiers, comme dans les bosquets du jardin paysager, à rajouter la population végétale des serres, à remettre en activité la vie végétale dans tous les carrés du potager, c'est au NOUVEAU JARDINIER ILLUSTRÉ qu'il faut avoir recours pour ne rien oublier si l'on sait, pour tout apprendre si l'on ignore. Le nombre et la belle exécution des figures insérées dans le texte donnent un attrait et un degré d'utilité de plus à cet ouvrage, dont la nouvelle édition qui vient de paraître justifie, sous tous les rapports, l'empressement du public horticole à l'adopter comme le guide pratique le plus infallible. Il y a en France un département, celui d'Indre-et-Loire, qui jouit de temps immémorial de l'honorable surnom de Jardin de la France. Quand tout le monde saura apprécier et mettre en pratique les conseils du NOUVEAU JARDINIER ILLUSTRÉ, la France sera ce qu'elle peut et doit être, le jardin de l'Europe.

A. YSABEAU.

Faits Divers.

UN Puits ARTÉSIEN A VENISE.

Un puits artésien a été foré depuis longtemps dans un petit jardin dépendant de l'église Sainte-Agnese, à Venise, et les ouvriers étaient parvenus à une profondeur de 50 mètres. Dans l'après-midi du 11 avril, à l'heure où les ouvriers avaient suspendu leurs travaux, on entendit tout à coup un grondement souterrain, et le puits commença à rejeter un jet d'eau de la hauteur d'une maison et de la grosseur du forage du puits. Le jet d'eau fut bientôt accompagné de matières fumantes et gazeuses qui retombèrent en masses épaisses sur les toits des maisons avoisinantes. Des ingénieurs, des employés, et des soldats accoururent en grande hâte.

A ce moment des crevasses se produisirent, dans les murs des maisons inondées de ces matières. L'église de Sainte-Agnese eut des fissures d'une longueur de deux mètres, mais des soldats de police et des balayeurs urbains pratiquèrent des issues pour l'écoulement des eaux. Les habitants de 32 bâtiments furent contraints de déloger de leurs maisons qui menaçaient ruine. On n'a pu encore déterminer la

nature des matières rejetées qui consistent en substances noires mêlées de cendres et répandant un odeur de gaz suffocante, cependant on attribue ce phénomène à des gaz comprimés entre les couches de terre et qui trouverent un issue par le forage du puits. On fait éteindre immédiatement les becs de gaz des alentours et défense fut faite jusqu'à nouvel ordre de les rallumer et de s'approcher de l'endroit avec une lumière ou même un cigare allumé. Les masses rejetées pèsent, dit-on, plus de 100 quintaux. Le jet d'eau avait atteint la hauteur du clocher de l'église et une partie de l'île a été barrée entièrement.

— Le journal portugais *Estella da Beirar* publie les détails suivants sur un trait d'attachement et de fidélité d'un chien :

« Un perruquier de Paraboia avait un chien qu'il tenait renfermé dans une maison à lui appartenant et à qui il avait l'habitude d'aller porter tous les jours à manger. Le barbier tomba malade et mourut. Quelques jours après sa mort, une autre personne continua de donner de la nourriture au chien, qui manifestait une grande tristesse. Six jours après, l'animal refusait tout aliment, et il montrait le plus grand désir d'être mis en liberté. On ouvrit les portes et il courut à la maison de son maître. Il s'arrêta surtout dans la chambre à coucher, se mit à hurler et sortit.

« L'animal courut alors au cimetière, et là, entre beaucoup d'autres sépultures récentes, il reconnut celle de son maître. Il se mit à gratter la terre, et au bout de deux jours, au moment où l'on pensait qu'il avait déserté le cimetière, on le trouva dans la fosse, qu'il avait profondément creusée. On s'efforça de recouvrir la sépulture à l'aide de grosses pierres. Il revint, gratta encore; mais finissant par comprendre qu'il ne pourrait réussir à soulever ces pierres, il se coucha sur elles, poussant des hurlements comme s'il voulait réveiller son maître endormi.

« Aujourd'hui encore, le fidèle animal va tous les jours au cimetière et reste couché quelques heures sur la tombe de son maître; puis se dirigeant vers un des rochers, d'où il peut apercevoir le champ de repos, il passe là ses jours et ses nuits, plongé dans une douleur profonde.

« Tout le monde est révolté de l'ingratitude de la veuve du perruquier vis-à-vis de ce pauvre chien. Elle a voulu le faire tuer, mais un frère du défunt s'y est opposé: c'est lui qui prend soin du pauvre animal. »

— L'Europe rapporte un horrible duel, au couteau, qui a eu lieu ces jours derniers dans un village bavarois :

« Deux jeunes paysans qui se détestaient depuis longtemps se prirent de querelle dans une auberge, où on les mit à la porte. La querelle continua dans la cour de l'auberge, et il s'engagea une terrible lutte. Les deux forcés se précipitèrent l'un sur l'autre, un long couteau à manche fixe dans la main, et combattirent ainsi pendant trois quarts d'heure sans que les témoins de ce sanglant spectacle osassent intervenir pour y mettre fin.

« Lorsque les deux adversaires furent las de frapper, l'un perdait le sang par 27 blessures et l'autre par 30 blessures. Ils retournèrent cependant dans la salle de l'auberge et s'assirent chacun à une table en plaçant à côté d'eux leurs couteaux sanglants, comme si la lutte devait recommencer. Mais il furent à peine établis, que l'un d'eux déclara se trouver mal et demanda un oreiller; un instant après, il tombait inanimé sur le plancher. Tandis qu'on se pressait autour du cadavre, l'autre blessé s'affaissa à son tour sur lui-même et rendit le dernier soupir. »

— *Quelques Millionnaires.* — Sous la Restauration, M. Roy était l'homme le plus riche de France. A 75 ans, il disait, en secouant sa tête blanche: — J'ai autant de milliers d'hec-

tares que d'années ?

Depuis qu'il est mort, notre plus grande propriétaire est Mme la marquise de Pomeroy, qui possède de 15 à 20 mille hectares de terre, sans compter les hôtels et les châteaux.

Le plus grand propriétaire de l'Angleterre est le marquis de Westminster, et le plus grand propriétaire d'Italie le prince de Piombino.

En Allemagne, c'est le prince Esterhazy, dont les terres ont l'étendue d'un royaume et dont les troupeaux lasserait les énumérateurs bibliques.

En Espagne, c'est le duc d'Ossuna, vingt fois prince et vingt fois duc dont les cinq cents intendants connaissent seuls les propriétés.

Etude de M^e HÉBRARD, avoué, à Gourdon.

Le 3 juillet 1866, à onze heures du matin, au tribunal de Gourdon, aura lieu la vente aux enchères de biens immeubles appartenant aux époux Rossignol, des Garrigues. Ces immeubles, formant 43 articles, se vendront en un seul lot. — Mise à prix: 500 fr.

MÊME ÉTUDE

Le 25 juin 1866, à une heure de l'après-midi, dans l'étude de M^e Calmels d'Artensac, notaire à Gramat, il sera procédé à la vente des immeubles appartenant à la famille Hébrard, de Gramat. La vente se fera en un seul lot, sur la mise à prix de 600 fr.

Etude de M^e LAGRANVILLE, avoué, à Gourdon.

De 3 juillet 1866, à onze heures du matin, au tribunal de Gourdon, il sera procédé à la vente des immeubles, appartenant aux époux Revel, demeurant ci-devant à Gramat. La mise à prix est fixée à 700 francs.

BOURSE DE PARIS.

	Rte 3 p. 0/0	4 1/2 p. 0/0
Du 4 juin.....	62 85	92 50
Du 5.....	62 75	92 »»
Du 6.....	63 »»	94 75

Pour tous les articles et extraits non signés : A. LAYTOU

A VENDRE

1° Un Atelier de Serrurerie des mieux achalandés jouissant de la meilleure renommée possible, et outillé ne peut mieux ;
2° Un Magasin de Quincaillerie, le seul peut-être dans son genre, et éloigné de seize kilomètres d'autres magasins, vendant en partie les mêmes articles.

AVIS. — Le sieur BARBARY, Serrurier-Mécanicien et Quincailler, à LUZÉCH (Lot), connu dans tout le département, et au dehors pour ses travaux de serrurerie, tant pour la petite exploitation que pour la grande, a l'honneur d'annoncer, que, voyant sa santé en danger par suite de surcharges d'occupations, que lui occasionnent son Atelier et son Commerce de Quincaillerie, il est dans l'intention, maintenant que vont s'ouvrir les travaux de la voie ferrée, de Libos à Cahors, par Luzéch, de donner à d'autres, l'avantage de profiter d'une époque, dont il ne pourrait profiter lui-même.

Cet avantage sera d'autant plus grand pour le preneur, que le sieur BARBARY, ne quittant pas les lieux, s'engage à lui prêter tout son concours en temps utile.

Les locaux occupés par l'une et l'autre exploitation, permettent à M. BARBARY de vendre à deux, comme à un seul, tout en gardant encore lui-même un logement convenable. Il peut même, en vendant son fond, offrir des logements indépendants aux acquéreurs.

Son Atelier qui est pourvu d'eau, jouit de la meilleure position désirable comme hygiène, il a quatorze mètres de long sur une largeur proportionnée.

Son Magasin est pour la position et l'agrément, l'unique dans Luzéch.

M. BARBARY vendra aux conditions d'usage, et donnera pour le paiement, toutes les facilités qu'on pourra désirer.

ÉPICERIES — DROGUERIE INDUSTRIELLE — COMESTIBLES
SIROPS, LIQUEURS, COULEURS, BROSSERIE, GRAINES, FOURRAGÈRES, PÉTOLE

E. LE PETIT
RUE DE LA LIBERTÉ, 4
VINS FINS — A CAHORS — BONBONNERIE

CONFECTION DE PARIS

HABILLEMENTS TOUS FAITS

ET SUR MESURE

MAISON GREIL

A CAHORS, sur les Boulevards, Maison COURNOU, à l'angle de la rue Fénélon. Allez visiter cette maison, si vous voulez acheter des vêtements distingués, élégants, en étoffes excellentes, confectionnés avec grâce et solidité, et à des prix d'un bon marché exceptionnel.

VITESSE — VOITURES PUBLIQUES — PROBITÉ
et — et —
SÉCURITÉ — ET A VOLONTÉ — EXACTITUDE

Le Sieur RAYMOND aîné, croit devoir informer les personnes qui sont dans l'usage de se servir de son entreprise, qu'à partir de ce jour, elles trouveront dans son établissement, situé rue du Lycée, maison CAVIOLE, toutes voitures de voyages et d'agrément, telles que Berlins, Calèches, Omnibus et Phaétons, le tout à des prix très-modérés.

N^o 7A. — Le Sieur RAYMOND aîné, a aussi l'honneur d'informer le public qu'il a dans son même établissement le bureau du service de Cahors à Assier, qui fait le transport des dépêches; ce service part tous les jours de Cahors, à 11 heures du soir; départ d'Assier, à 1 heure après-midi, et arrive à Cahors à 6 heures du soir.

CORS oignons, etc. En 30 minutes on s'en débarrasse avec les LAMES CHIMIQUES AMÉRICAINES de P. MOURTHÉ (br. S.G.D.G.), fournisseur des armées; approuvées par diverses académies et par 15 gouvernements. — 3,000 cures authentiques. — Médailles de 1^e et 2^e classes. — Des rapports officiels constatent qu'elles ont guéri 2,000 soldats. — (Voir le prospectus). Prix 3 fr. — Dépôt général, 28, rue Geoffroy-Lasnier, Paris, et dans toutes les pharmacies. — Dépôt à Cahors, pharmacie Vinel.

AVIS

L. Fourastié, ancien agent-voyer de la ville, a l'honneur d'informer le public, qu'il vient de prendre la gérance du Café du cours Fénélon, situé en face du square.

L'on trouvera dans cet établissement complètement restauré, tout le confortable que l'on peut désirer. Une belle terrasse et un beau salon particulier, au premier étage, ayant une entrée dans la rue de la Gendarmerie.

Les consommations seront fournies en 1^{ère} qualité

YEUX POMMADE ANTI-OPHTHALMIQUE de la Veuve Farnier de St-André de Bordeaux, seul remède contre les maladies des yeux et des paupières, autorisé par décret impérial. Exiger: Pot en faïence, papier blanc, cachet rouge, initiales V. F. Signature: *Farnier*

Dépôts: à Cahors, ch. VINEL; à Saint-Céré, LAFON; à Catus, CAMBORNAT; à Puy-Lévy, DELREIL; à G^o val, LAFON-BESSIERE, ph.; à Gourdon, CARANES D^o.

HUILE D'OLIVES
La Maison BESSÈDE, frère et sœur, de Marseille expédie franco de port dans toute la France.
Huile d'olives extra-fine dite vierge, douce et sans goût de fruit, garantie pure d'olives. — à 2 fr. 50 le litre pour toute demande de 30 litres. Au-dessus de 30 litres, bonification de prix selon quantités. Adresser les demandes, 75, rue de la Palud.
CAFÉS DES ILES. — MARSEILLE — SAVONS BLANC

A VENDRE

Une Etude de notaire, à St-Paul-Labouffie, canton de Castelnaud-Montrastier (Lot).

A Vendre aussi la Maison, où se trouve l'Etude. — Un Jardin et une Cour sont contigus à la maison.

S'adresser pour plus amples renseignements à M^e Ruamps, propriétaire de ladite Etude.

On donnera toute facilité pour le paiement.

CHOCOLAT

à l'extrait de viande

DE MEYER-BERCK.

Ce chocolat nutritif et de digestion très facile est préparé avec le sirop d'extrait de viande; il offre donc la nourriture la plus saine et la plus fortifiante que l'on puisse recommander aux malades aussi bien qu'aux personnes bien portantes.

Dépôt à Cahors, chez M. Vinel, ph.

POUDRES ET PASTILLES AMÉRICAINES du docteur PATERSON

de New-York (Etats-Unis), toniques, digestives, stomachiques, anti-nerveuses. — La Lancette de Londres (21 août 1858), la Gazette des hôpitaux, etc., etc., ont signalé leur supériorité pour la prompte guérison des maux d'estomac, manque d'appétit, aigreurs, spasmes nerveux, digestions laborieuses, gastrites, gastralgies, etc. Prospectus en plusieurs langues. — Exiger la signature de FAYARD, de Lyon, seul propriétaire.

Dépôts principaux: New-York, ph. FOUGERA; Londres, ph. WILCOX et Cie, Oxford Street, 336; Paris, ph. rue Réaumur, 43; à Cahors, VINEL, pharmacien.

Trois mois 16 fr. — Six mois 32 fr.

LE TEMPS
JOURNAL POLITIQUE ET LITTÉRAIRE
Rédacteur en chef: A. NEEFTZER
Bureaux, 10, rue du Faubourg-Montmartre, à Paris.
Le propriétaire-gérant A. LAYTOU